

Rapport CTOI d'application d'OMAN (8^e session du Comité d'application, 2011)

Observations

CoC31rev1 [F

1. Informations générales

2. Rapports annuels

Statut : membre depuis avril 2000 **Nombre de navires autorisés** : 43

Un plan de développement des flottes existe : oui Nombre de navires actifs déclaré : 27 (2008)

Capacité de référence pour les thons tropicaux disponible : oui

Capacité de référence pour germon et espadon disponible : oui

État

Prises d'espèces CTOI (moyenne 2005-2008):

35327 t

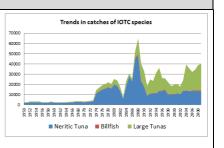
Grands thons: 21278 t

Actions adoptées lors des

réunions CoC 07 et Commission

Porte-épées: 561 t **Thons néritiques**:

13488 t



Évaluation des

progrès, post CoC 08

			14	
2.1. Niveau de participation aux réunions de la Commission.	Conforme	80%	Création d'un fond d'assistance pour faciliter la participation des scientifiques aux réunions du CS, des GT et de la Commission.	
2.2. Rapport d'application.	Non conforme	N'a pas soumis son rapport d'application pour la 14 ^e session de la Commission.	Les CPC qui n'ont pas soumis leur rapport national doivent respecter leurs obligations dès que possible.	
2.3. Niveau de participation aux réunions du Comité scientifique .	Non conforme	9%	Création d'un fond d'assistance pour faciliter la participation des scientifiques aux réunions du CS, des GT et de la Commission.	
2.4. Rapport national au Comité scientifique.	Non conforme	N'a pas soumis son rapport national pour la 13 ^e session du Comité scientifique.	Le CS a rappelé qu'il a été décidé, lors de la 4 ^e session, que toutes les CPC doivent fournir au CS des rapports nationaux écrits, même si elles ne participent pas aux réunions.	
2.5. Questionnaire CTOI d'application.	Non conforme	N'a pas soumis son questionnaire d'application.	Le Comité d'application examinera annuellement l'application par chaque CPC des mesures de conservation et de gestion adoptées par la Commission.	
3. Résolutions sur le contrôle de la capacité de pêche et sur les responsabilités des États du pavillon	État	Observations	Actions adoptées lors des réunions CoC 07 et Commission 14	Évaluation des progrès, post CoC 08
3.1. Rés. 09/02 et précédentes : sur les plans de développement des flottes.	Partiellement conforme	A soumis un PDF en mai 2006. Aucune valeur de capacité des navires n'a été fournie dans les PDF. Aucun rapport sur l'application du PDF n'a été fourni	Une nouvelle date limite de soumission des PDF et des PDF révisés a été fixée au 31 décembre 2010, à moins que la CPC ait indiqué une échéance plus précoce.	
3.2. Rés. 09/02 et précédentes : sur	Partiellement conforme	A déclaré la liste de ses navires actifs ayant pêché les thons	Les CPC ont été encouragées à soumettre les informations	

IOTC-2011-S15-CoC31rev1[F]

			IOTC-2011-S15-CoC31 <u>rev1</u> [F]				
3.	Résolutions sur le contrôle de la capacité de pêche et sur les responsabilités des États du pavillon	État	Observations	Actions adoptées lors des réunions CoC 07 et Commission 14	Évaluation des progrès, post CoC 08		
3.4	l. Rés. 06/03 : sur un système de surveillance des navires par satellite (SSN).	Conforme	Un SSN est en place.				
3.5	5. Rés. 10/07 et précédentes : sur l'attribution de licences à des navires étrangers.	Partiellement conforme	Dernière déclaration de la liste des navires étrangers attributaires de licences pour 2008.	Le Comité a exprimé sa grande préoccupation face aux faibles niveaux d'application de certaines CPC et les a pressé de fournir les informations requises dans les meilleurs délais.			
3.6	6. Rés. 07/02 : sur le Registre CTOI des navires autorisés à opérer dans la zone de compétence de la CTOI.	Partiellement conforme	A actuellement 43 navires de pêche.	Le Comité a rappelé l'importance de déclarer la capacité des navires en Tonnage brut (TB ou GT) et non plus en TJB (GRT), puisque le TB est l'unité standard, conformément à la résolution 07/02.			
3.7	la création d'une liste des navires soupçonnés de s'être livré à des activités de pêche illicite, non déclarée, non réglementée dans la zone de compétence de la CTOI.	Partiellement conforme	N'a pas signalé de navires pour inclusion dans la Proposition de Liste INN 2011. Aucun de ses navires n'a été signalé pour inclusion dans la Proposition de Liste INN 2011. A un navire inscrit sur la Liste INN 2010. N'a pas fait part de son avis sur la demande de retrait de deux navires de la Liste de navires INN 2010.				
3.8	8. Rés. 08/02 : sur un Programme régional d'observateurs (ROP) pour surveiller les transbordements en mer.	Partiellement conforme	Participe au ROP. N'a pas payé ses contributions 2009 et 2010 au budget du ROP.	Tous les transbordements en mer doivent être conformes au Programme CTOI d'observateurs pour la surveillance des transbordements en mer.			
3.9	0. Rés. 01/02 et 05/07 : sur un standard de gestion et les contrôles des navires de pêche.		N'a pas fourni les informations sur le niveau d'application en 2009.				
4.	Résolutions concernant les données scientifiques	État	Observations	Actions adoptées lors des réunions CoC 07 et Commission 14	Évaluation des progrès, post CoC 08		
4.1	. Rés. 10/02 et précédente, et autres résolutions connexes (05/05, 09/06 et 10/06) : Statistiques exigibles.	Partiellement conforme Non conforme	Captures nominales : en partie soumises. Prises et effort : en partie soumises. Fréquences de tailles : en partie soumises. Captures accessoires requins : en partie soumises. Captures accessoires tortues : non soumises. Captures accessoires d'oiseaux : non soumises.	Le Comité a renouvelé sa préoccupation face au fait de nombreux jeux de données reçus des membres sont incomplets, en particulier les prises et effort et les fréquences de tailles . Le Comité presse toutes les CPC de prendre les mesures nécessaires pour respecter les exigences de données de la CTOI.			

IOTC-2011-S15-CoC31rev1[F]

		IOTC-2011-S15-CoC31			
co do	ésolutions oncernant les onnées ientifiques	État	Observations	Actions adoptées lors des réunions CoC 07 et Commission 14	Évaluation des progrès, post CoC 08
pr un rég d'	és. 10/04 et écédente : sur n programme gional observateurs.	Non conforme	N'a pas fourni les informations sur le niveau d'application.		
& (L l'e de les	és. 10/03 (PS) Rés. 08/04 LL) sur enregistrement es captures par s navires de éche.	Non Particlement conforme	N'a pas fourni les informations pour 2009. A fournir les formulaires de fiches de pêche utilisés sur ses navires nationaux. Les données agrégées n'ont pas été soumises pour les navires étrangers sous licence.		
réc ca ac d' da	és. 10/06 sur la duction des aptures ccidentelles oiseaux de mer ans les pêcheries alangrières.	Non conforme	N'a pas fourni les informations pour 2009.	La Résolution 10/06, qui remplace la 08/03, a étendu le champ d'application des mesures d'atténuation.	
re co re	ésolutions elatives aux entrôles du essort des États a port	État	Observations	Actions adoptées lors des réunions CoC 07 et Commission 14	Évaluation des progrès, post CoC 08
5.1. Ré l'é d'u C' d'i	és. 05/03 : sur etablissement un programme TOI inspection au ort.	Partiellement conforme	Dernière déclaration de la liste des navires étrangers ayant débarqué des espèces sous mandat de la CTOI dans ses ports pour 2008.	Le Comité a exprimé sa grande préoccupation face aux faibles niveaux d'application de certaines CPC et les a pressé de fournir les informations requises dans les meilleurs délais.	
de res du pr co éli	és. 10/11 : Sur es mesures du ssort de l'État a port visant à évenir, ontrecarrer et iminer la pêche IN.	Non conforme	N'a pas fourni d'informations sur ses ports désignés.		
6. R	Lésolutions oncernant les nesures ommerciales	État	Observations	Actions adoptées lors des réunions CoC 07 et Commission 14	Évaluation des progrès, post CoC 08
03 prodo sta the	és. 01/06 & 8/03 : sur le rogramme de rocument atistique sur le on obèse.	Partiellement conforme	La liste des institutions et personnes autorisées à valider les documents statistiques de la CTOI a été soumise. N'a pas soumis à la Commission son rapport d'évaluation des données d'exportation par rapport à celles d'importation.		
les	és. 10/10 : sur s mesures ommerciales.	Conforme	Aucune CPC n'a signalé de débarquements ou de transbordements dans leurs ports de produits par des navires omanais, qui auraient entrainé une possible identification d'Oman.		
	utres sujets	État	Observations	Actions adoptées lors des réunions CoC 07 et Commission 14	Évaluation des progrès, post CoC 08
à 1	ucun autre sujet mentionner sur man.				